

## Extrait du protocole Covid 2022-2023 : organisation des entrées-sorties sur l'école

### Le niveau « socle » est retenu pour la rentrée.

- Entrées 8h50 :

- **pour le socle et le niveau 1** : entrées usuelles selon convenance de chacun, à savoir hall principal ou petit portail arrière de l'école ;
- **pour le niveau 2 et le niveau 3** : hall principal pour les CP et CE1-3 ; portail cour 2 pour les CM1; portail côté mairie pour les CM2; petit portail arrière de l'école pour les CE1-4 et CE2.

- Pause méridienne (12h00 et 14h05) :

- **pour le socle et le niveau 1** : hall principal pour les CP, CE1-3, CM1 et CM2 ; petit portail arrière de l'école pour les CE1-4 et CE2 ;
- **pour le niveau 2 et le niveau 3** : hall principal pour les CP et CE1-3 ; portail cour 2 pour les CM1; portail côté mairie pour les CM2 ; petit portail arrière de l'école pour les CE1-4 et CE2.

- Sortie 16h30 :

- **pour le socle et le niveau 1** : hall principal pour CP et CE1-3, portail cour 2 pour CM1 et CM2, petit portail arrière de l'école pour CE1-3 et CE2 ;
- **pour le niveau 2 et le niveau 3** : hall principal pour les CP et CE1-3 ; portail cour 2 pour les CM1; portail côté mairie pour les CM2 ; petit portail arrière de l'école pour les CE1-4 et CE2.

- Sur le temps péri scolaire, quelque soit le niveau d'alerte requis (socle, niveau 1, niveau 2, niveau 3) : entrées et sorties par hall principal pour les CP, CE1-3, CM1 et CM2 ; entrées et sorties par porte ALP annexe (arrière de l'école) pour les CE1-4, et CE2.